PROGRAMME DE FORMATION

Gestion, comptabilité, tarification

N°7 Réaliser son EPRD - Secteur social et médico-social

1 jour

10-11-12 mai 2021
(3x2 h de 10h à 12h)

Intervenant : Luc MAUDUIT, Consultant en gestion associative, membre du réseau UNIOPSS/URIOPSS

Coût : 295 €

Public /Prérequis et modalités d'accès à la formation : Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs bénévoles. Il est recommandé d'apporter dans la mesure du possible ses derniers documents (budget, compte administratif et bilan)
Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS Centre a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.
N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : formation@uriopss-centre.fr

Modalités pédagogiques : formule en distanciel intégral avec l'alternance de 3 x 2H de séquences en classe virtuelle (via l'outil TEAMS-Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, un micro (la webcam est optionnelle). Un contact vous sera adressé afin de vous aider si vous rencontrez des problèmes techniques lors de la connexion. Il est pour cela demandé de se connecter 15 min avant le début effectif de la formation) et 2 séquences de travail en autonomie.
Formation mixte ou entièrement à distance également possible pour les INTRA.

Exposés théoriques et pratiques par les expériences de chacun. Support d'animation utilisé en vidéo-projection remis par mail
Cas pratique: Présentation d'un modèle d'EPRD.
Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation :
Evaluation des acquis en cours de formation : tour de table de clôture de la journée, vérification que les questions aient trouvé réponses en fonction des attentes émises en début de formation. Quiz final
Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Capacité maximum : 15 personnes
Contact : uriopss.centre@wanadoo.fr
Outil : Teams

Objectifs pédagogiques

- S'approprier le contexte législatif et règlementaire (les points clés de la réforme de la tarification [lois ASV et Loi de Finance de la SS de 2016], impacts sur les financements, mise en œuvre du nouveau décret budgétaire (2016) : la contractualisation pluriannuelle
- Appréhender le contexte et les enjeux de l'EPRD, de la tarification à la ressource ou l'inversion des logiques budgétaires
- Comprendre la logique d'élaboration d'un EPRD et maîtriser son montage

Programme

L'évolution du cadre législatif et réglementaire du budget prévisionnel

Présentation de l'EPRD

- Une inversion de la logique financière ou la tarification à la ressource
- La section de fonctionnement : le Compte de résultat prévisionnel (CRP)
  - o Aménagement de la présentation des groupes fonctionnels
  - o L'absence de reprise de résultats dans le cadre et introduction d'un résultat prévisionnel
- La Capacité d'autofinancement (la CAF) ou l'Insuffisance d'autofinancement (l'IAF).
- Une section d'investissement rénovée et articulée avec la notion de fonds de roulement
- Le fonds de roulement : la nouvelle logique de recherche d'équilibre de l'EPRD
- Articulation de l'ensemble : l'EPRD Synthétique

Les documents annexés à l'EPRD

- Le plan pluri annuel d'investissements de chaque ESMS
- L'EPRD pluriannuel sur 6 ans ou le PGFPP (Plan global de financement pluri annuel qui remplace le PPF)
- Le tableau d'activités
- Le tableau des effectifs
- Autres annexes
- Le rapport budgétaire et financier (modèle remis aux participants)

Impact sur le calendrier budgétaire

- Passer d'une négociation réglementée annuelle à une négociation contractualisée volontaire, voire « imposée »
- Le dialogue de gestion (ou de performance) instauré par les CPOM
- A l'absence de négociation par l'EPRD, par opposition expresse des tarifs

Nouveau dispositif, nouvelle organisation en matière budgétaire et financière

- Retombées sur les délibérations des instances statutairement compétentes

URIOPSS CENTRE - FORMATION - 29, Boulevard Rocheplatte - BP 35 - 45016 Orléans Cedex 1
Tel. : 02 38 62 34 39 - Fax : 02 38 81 29 72
Contact : formation@uriopss-centre.fr
N° SIRET : 378 456 800 00028 - N° Déclaration activité : 24450013545